

SQLI

Société anonyme à directoire au capital de 1 533 729,55 euros
Siège social : 268 avenue du Président Wilson – 93200 Saint-Denis
RCS Bobigny B 353 861 909

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2007

SOMMAIRE

1 BILAN

2 COMPTE DE RESULTAT

3 TABLEAU DE FINANCEMENT

4 ANNEXE

1 BILAN

En euros	Net au 31.12.2007	Notes	Net au 31.12.2006
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	18 947 968	1	1 436 278
Immobilisations corporelles	775 080	2	377 595
Immobilisations financières	27 073 566	3	16 562 485
ACTIF IMMOBILISE	46 796 612		18 376 358
Clients et comptes rattachés	25 932 519	4	20 120 248
Autres créances	28 339 550	5	18 217 192
Disponibilités	5 280 145	7	6 559 333
Charges constatées d'avance	1 589 260	8	1 149 506
ACTIF CIRCULANT	61 141 473		46 046 277
Ecarts de conversion Actif	9 177	9	6 908
TOTAL DE L'ACTIF	107 947 261		64 429 543
PASSIF			
Capital	1 533 730		1 409 490
Primes d'émission, de fusion, d'apport	25 067 182		19 630 183
Réserve légale	140 949		133 234
Report à nouveau	5 461 758		841 377
Bénéfice (perte) de l'exercice	5 923 694		4 628 096
Provisions réglementées	79 169	11	12 848
CAPITAUX PROPRES	38 206 482	10	26 655 229
Avances conditionnées	360 000	12	427 380
AUTRES FONDS PROPRES	360 000		427 380
Provisions pour risques	228 393		75 143
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	228 393	13	75 143
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 115 038	14	4 924 956
Emprunts et dettes financières divers	5 059 784	15	2 838 518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 140 631		5 908 422
Dettes fiscales et sociales	24 929 531	16	19 104 054
Dettes sur immobilisations	9 735 966	17	129 549
Autres dettes	888 252	18	564 119
Produits constatés d'avance	5 196 196	20	3 748 611
DETTES	69 065 398		37 218 228
Ecarts de conversion Passif	86 988	21	53 563
TOTAL DU PASSIF	107 947 261		64 429 543

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers

2 COMPTE DE RESULTAT

	31.12.2007 (12 mois)	Notes	31.12.2006 (12 mois)
Chiffre d'affaires	94 409 652	22	74 511 249
Subventions d'exploitation	102 791		52 441
Reprises sur amortissements et provisions	148 823	30	280 240
Transferts de charges	258 644	33	206 817
Autres produits	2 766 456	23	3 549 423
PRODUITS D'EXPLOITATION	97 686 366		78.600.170
Autres achats et charges externes	21 411 811	24	16 817 718
Impôts et taxes	2 865 047	25	2 272 914
Salaires et traitements	44 755 152		36 927 650
Charges sociales	21 006 779		17 346 314
Dotation aux amortissements et provisions :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	490 162	1 et 2	233 286
- Sur actif circulant : dotation aux provisions	195 477	30	70 750
- Pour risques & charges : dotations aux provisions	60 426	30	67 559
Autres charges	39 908		35 440
CHARGES D'EXPLOITATION	90 824 761		73 771 631
BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	6 861 604		4 828 538
Produits financiers	367 439		636 042
Charges financières	1 724 521		865 050
BENEFICE (PERTE) FINANCIER	(1 357 083)	26	(229 008)
BENEFICE (PERTE) COURANT AVANT IMPOT	5 504 522		4 599 530
Produits exceptionnels	454 347		
Charges exceptionnelles	178 480		98 303
BENEFICE (PERTE) EXCEPTIONNEL	275 867	29	(98 303)
IMPOT SUR LES SOCIETES	(143 305)	31	(126 869)
BENEFICE (PERTE) NET	5 923 694		4 628 096

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers

3 TABLEAU DE FINANCEMENT

En euros	31.12.2007	Notes	31.12.2006
Résultat de l'exercice	5 923 694		4 628 096
Dotations, (rep.) nettes d'amortissements et de provisions	1 249 923	30	(157 999)
(Plus) moins values nettes de cessions	6 242		
Malis techniques de confusion	542 489	1	
Avances Coface virées au compte de résultat	(427 380)	29	
Capacité d'autofinancement	7 294 968		4 470 098
Variation du fonds de roulement	(4 497 275)		(1 229 306)
1. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (UTILISE DANS) L'EXPLOITATION	2 797 693		3 240 792
Acquisitions d'immobilisation incorporelles	(2 242 218)	1	(1 491 718)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(587 718)	2	(231 577)
Acquisitions d'immobilisations financières ⁱ	(26 017 905)	3	(1 588 982)
Cessions (diminution) d'immobilisations incorporelles	50 000	1	
Cessions (diminution) d'immobilisations corporelles	16 376	2	
Cessions (diminution) d'immobilisations financières	44 641	3	261 179
Investissements nets	(28 736 824)		(3 051 098)
Variation des décalages	9 273 135		(2 820 758)
2. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTE AUX) INVESTISSEMENTS	(19 463 689)		(5 871 856)
Augmentation de capital	124 239	10	77 151
Augmentation des autres capitaux propres	5 494 261	10	2 788 623
Augmentation (diminution) des dettes financières	11 169 311	14	77 461
Variation nette des comptes courants groupe	(1 295 198)		(3 492 674)
3. FLUX DE FINANCEMENT	15 492 613		(549 439)
4. VARIATION DE TRESORERIE	(1 173 383)		(3 180 503)
5. Trésorerie nette à l'ouverture	6 453 527		9 634 031
6. TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	5 280 144		6 453 527

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers

ⁱ Net des variations des actions propres

4 ANNEXE

A Activité

Créée en 1990, SQLI est le leader français des sociétés de services spécialisées dans les N.T.I.C. Les services qu'elle propose s'articulent autour de 4 métiers :

- Le conseil : gouvernance, urbanisation, MOA ; amélioration des processus et industrialisation ; nouvelles offres SAP, Business Intelligence...
- L'intégration : SQLI réalise plus de 50% de son activité sur les projets au forfait, avec engagement de résultat et garantie du respect strict des coûts et des délais reposant sur CMMI 3. Le Groupe dispose de centre de services spécialisés (Forfait, TMA, TRA, SAP, BI...).
- Les solutions : des solutions clés en main éprouvées, tirant profit des nouveaux usages du Web, permettant d'améliorer la productivité des équipes et de répondre à des problématiques fonctionnelles récurrentes.
- La Web agency : la web agency intégrée conseille les entreprises pour tirer le meilleur parti des nouveaux usages du web : e-marketing et Web 2.0, entreprise 2.0 et applications métiers, ROI web (trafic, e-commerce, e-pub...), Webmanagement...

La société est cotée à Paris sur l'eurolist, compartiment C (code : FR0004045540).

B Faits caractéristiques de l'exercice

Evolution du chiffre d'affaires et des effectifs

Le chiffre d'affaires est passé de 74 512 K€ au 31 décembre 2006 à 94 410 K€ au 31 décembre 2007. L'effectif à la fin de l'année s'établissait à 1 326 personnes contre 860 au 31 décembre 2006. Les personnels venus à l'effectif de SQLI par suite de la dissolution des sociétés ASTON, PROCEA et SYSDEO (Cf. Infra) étaient au nombre de 67.

Augmentations du capital

Plusieurs augmentations, principalement en rémunération de titres apportés, par exercice de bons de créateurs d'entreprises et opérations réservées aux bénéficiaires de ces bons, ont porté le capital social de 1 409 490,20 € au début de l'exercice à 1 533 729,55 € à la clôture. Corrélativement, il résulte de ces opérations, nettes de frais, des primes d'émission de 877 544,23 € et d'apport de 4 559 454,47 €.

Opérations de croissance externe

● Acquisition du groupe CLEAR VALUE

Le groupe CLEAR VALUE est constitué de la société CLEAR VALUE SAS, de ses deux filiales détenues à 100%, APPIA CONSULTING, société par actions simplifiée, et CLEAR VISION INTERNATIONAL, société de droit luxembourgeois, cette dernière détenant elle-même 100% du capital de la société par actions simplifiée CLEAR VALUE FRANCE. Ce groupe a développé une expertise de pointe sur les solutions métiers SAP dans les trois domaines essentiels que sont le SRM (relation fournisseurs), le CRM (relation clients) et le FSCM (facturation électronique).

Aux termes d'un protocole signé le 15 décembre 2006 modifié par avenant en date du 31 janvier 2007, SQLI a acquis 100% des intérêts dans le groupe CLEAR VALUE par :

- Le paiement en cash de 189 040 actions de la société CLEAR VALUE, représentant 22% de son capital, pour 1 324 K€,
- Le paiement sous forme d'augmentation du capital de SQLI portant sur 1 737 944 actions de l'apport en nature des 670 235 actions de la société CLEAR VALUE, représentant 78% de son capital, pour 4 692 K€.

En application du protocole, un complément de prix, résultant de l'atteinte des objectifs de résultats pour l'exercice 2007, est dû à certains actionnaires. D'un montant maximum de 1 million d'euros, il sera payé à hauteur de 22% en numéraire et par l'émission de 288 886 actionsⁱⁱ SQLI pour le surplus.

Le groupe a réalisé, en 2007, un chiffre d'affaires combiné de 5 975 K€ pour un bénéfice net combiné de 860 K€. Il emploie 46 salariés.

ⁱⁱ Avec ou sans souste selon le cours moyen de l'action SQLI

● Acquisition du groupe ALCYONIX

Aux termes d'un protocole signé le 30 avril 2007, SQLI a acquis 100% du groupe ALCYONIX, constitué des sociétés ALCYONIX Inc, société par actions de droit canadien, et ALCYONIX France, société à responsabilité limitée pour un prix payé en cash de 904 K€.

Le groupe ALCYONIX est spécialisé en CMMI®, modèle d'évaluation du niveau de maturité d'une entreprise en matière de développements de systèmes (ingénierie système et ingénierie logicielle) et partenaire officiel du Software Engineering Institute (SEI).

En application du protocole, un complément de prix de 187 K€, résultant de l'atteinte des objectifs de résultats pour l'exercice 2007, est dû par SQLI et payable, au plus tard, le 30 juin 2008.

Le groupe a réalisé, sur les douze derniers mois clos le 31 décembre 2007, un chiffre d'affaires consolidé de 1 814 K€ pour un bénéfice net consolidé de 33 K€. Il emploie 9 salariés.

● Acquisition du groupe ICONWEB

Aux termes de deux protocoles signés le 30 mai 2007, SQLI a acquis 92 728 actions, soit 100% des actions formant le capital de 278 184 € de la société par actions simplifiée ICONWEB MULTIMEDIA, pour un prix de 3 115 K€ (hors frais d'acquisition) payés en numéraire.

Implantée à Paris, en Belgique et au Maroc, via sa filiale détenue à 100% ICONWEB MULTIMEDIA MAROC, ICONWEB MULTIMEDIA est spécialisée depuis son origine dans le développement de solutions e-business destinées, notamment, au secteur de l'immobilier à travers sa marque "IcôneWeb Immobilier".

Aux termes de ces protocoles, un complément de prix, fonction des niveaux de performance attendus du groupe ICONWEB pour les années 2007 et 2008, pouvant atteindre respectivement 435 K€ ou de 566 K€ au maximum, pourrait donner lieu à paiement de la part de SQLI.

Le groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 1 785 K€ pour un résultat net déficitaire de 292 K€. Elle emploie 35 salariés.

● Acquisition du groupe URBANYS

SQLI a pris le contrôle de la société anonyme URBANYS. URBANYS a développé une offre de consulting complète allant du conseil en architecture et gouvernance du système d'information à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), visant à améliorer la performance des systèmes d'information en adéquation avec les objectifs métiers et économiques de l'entreprise. Intervenant en France et au Luxembourg, URBANYS est également reconnu pour son offre de conseil sur l'accompagnement à l'amélioration des processus et des pratiques relevant des référentiels qualité : CMMI, ISO 9001, ITIL, COBIT...

Cette acquisition a été effectuée en application des dispositions d'un protocole signé le 23 novembre 2007. 8 890 actions, soit 100% des actions composant le capital, ont été acquises en numéraire pour un prix total et forfaitaire de 2 000 K€. Aux termes de ce protocole, un complément de prix, pouvant atteindre 600 K€ au maximum, pourra donner lieu à paiement de la part de SQLI en cas d'atteinte des objectifs de croissance du chiffre d'affaires de la société URBANYS pour les exercices 2008 et 2009 et sous la réserve d'atteindre certains niveaux de résultat.

Cette société a réalisé sur 2007 un chiffre d'affaires de 2 875 K€ pour un résultat net bénéficiaire de 190 K€. Elle emploie 20 personnes.

● Acquisition du groupe EOZEN

SQLI a pris, dans un premier temps, une participation majoritaire de 51% dans le groupe EOZEN. Celui-ci, composé des sociétés EOZEN BELGIUM, société anonyme de droit belge, EOZEN, société anonyme de droit luxembourgeois, cette dernière détenant 100% du capital d'EOZEN France et d'EOZEN SINGAPOR, a développé une expertise dans tous les domaines SAP et a développé des solutions spécifiques dans l'industrie de la vente détaillée, des médias et de la distribution d'énergie (eau, électricité et gaz). Ces activités sont complémentaires de celles exercées par le groupe SQLI, notamment via le groupe CLEAR VALUE.

Aux termes d'un protocole signé le 19 décembre 2007, la prise de contrôle des 49% restants, doit s'effectuer, avant le 30 juin 2008, par apport en nature des titres des minoritaires rémunéré par l'attribution de titres SQLI pour la partie du prix ferme d'acquisition et par l'émission de bons de souscription d'actions pour la partie variable.

Selon les dispositions du protocole, le prix d'acquisition du groupe EOZEN a été fixé sur la base d'un minimum de 0,7 fois, jusqu'à un maximum de 1,2 fois le montant du chiffre d'affaires consolidé de 2007, le multiple définitif étant fonction des taux de

croissance de l'EBIT et des chiffres d'affaires consolidés des exercices 2008 et 2009 sur le périmètre constitué au sein du groupe SQLI par le groupe CLEAR VALUE et par le groupe EOZEN.

Ce groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 21 772 K€ pour un résultat net de 732 K€ et emploi 140 salariés.

• Acquisition des actifs de la société AMPHAZ

La société AMPHAZ a développé un fonds de commerce de business intelligence : prestations de services et de formation en matière décisionnelle, négoce de logiciels décisionnels. Ses actifs ont été acquis le 16 novembre 2007 avec effet au 30 novembre 2007 aux valeurs suivantes :

- fonds de commerce : 0,35 fois le chiffre d'affaires 2007,
- immobilisations corporelles : pour leur valeur nette comptable de 132 667 €.

Une fraction du prix égale à 1 632 667 € a été réglée le 30 novembre 2007 et un complément de prix de 535 990 € a été comptabilisé. Les frais afférents à cette acquisition s'élèvent à 78 090 €.

Plate forme d'OUJDA

SQLI a annoncé en 2006 son intention de lancer via sa filiale SQLI Maroc la construction d'une plate forme Offshore sur le campus technologique de l'université Mohammed 1er à Oujda au Maroc. L'université fournira le terrain à titre gracieux et SQLI financera la construction d'un immeuble pour un montant de l'ordre de 500K€ pour une première tranche d'environ 1500m².

Le 2 octobre 2007, SQLI a obtenu du ministère de l'intérieur du Maroc la cession de la parcelle de terrain sollicitée pour implanter la plate forme et le 12 novembre 2007, le permis de construire.

Financements

Une ligne d'emprunt de 17,2 millions d'euros à taux variable a été obtenue le 18 juin 2007 auprès des banques BNP Paribas, Banque Palatine, Neufilze OBC Entreprises et Société Générale. Ce financement est relatif aux acquisitions de la totalité des actions des groupes ALCYONIX et ICONEWEB MULTIMEDIA, de 22% des actions de la société CLEAR VALUE et au financement d'une ou plusieurs autres opérations de croissance externe.

Le prêt comporte deux tranches : une tranche de 5 200 K€ mise à la disposition de l'emprunteur en une fois à compter du 18 juin 2007 ; une seconde tranche de 12 000 K€ mise à la disposition de l'emprunteur au cours d'une période courant du 18 juin 2007 au 31 juillet 2008. Il est remboursable en 5 annuités de 3 440 K€ le 18 juin de chaque année à compter du 18 juin 2008.

La ligne porte intérêt à EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de 1,70 point. Le risque de taux est intégralement couvert par un swap de taux [Cf. Infra].

Au 31 décembre 2007, la société a mobilisé 7 427 K€ au titre de la seconde tranche.

Des commissions et frais de 269K€ ont été acquittées.

Opérations de restructuration

Les sociétés ASTON, PROCEA et SYSDEO ont été dissoutes par anticipation à effet du 31 octobre 2007 sur décisions à cette date de l'associé unique SQLI. Ces dissolutions sans liquidation ont entraîné la transmission des patrimoines des sociétés à l'associé unique. Compte tenu, en application de l'article 1844-5 du Code civil, du délai de 30 jours réservé aux créanciers pour former opposition à partir de la publication de l'avis de dissolution, la transmission des patrimoines des sociétés à l'associé unique a eu lieu le 30 novembre 2007 sur la base des situations comptables arrêtées à cette date.

Divers

Le directoire a fixé le 28 septembre 2007 à 150 000 € le complément de prix définitivement dû à la société IN LOG au titre de l'apport à titre onéreux du fonds de commerce IMAGE PHARMA effectué le 27 octobre 2006. Ce complément a été payé en numéraire à hauteur de 45 833,59 € et la différence 104 166,41 € par la création de 39 607 actions émises au prix de 2,63 €.

C Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Une coentreprise, baptisée XYPE-SQLI, a été constituée en mars 2008 avec la société anglaise XYPE.

Contrôlée à 50% par chacune des deux entités et basée en France, elle a pour objectif la mise en commun des expertises de pointe des deux groupes afin d'offrir aux entreprises européennes en général et au groupe EADS en particulier, une offre complète et d'un niveau de qualité élevé. '

La coentreprise s'appuiera, au-delà des synergies métiers, sur de fortes complémentarités commerciales (très peu de recouvrement des portefeuilles clients) et géographiques. XYPE couvrira le Royaume-Uni et l'Allemagne, tandis que SQLI couvrira la France et l'Espagne, et proposera également ses compétences Offshore au Maroc.

XYPE est spécialisée dans le conseil, l'intégration et la formation autour des outils de CAO (SolidWorks, 3DVIA, Catia v5...), de PDM (Product Documentation Management) et de PLM (Product Lifecycle Management) tels que WINDCHILL.

Par ailleurs, la liquidation de la société TECHMETRIX INC a été décidée.

D Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes comptables en vigueur en France.

Les conventions comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 1 an et 3 ans, à l'exception des logiciels Vigilink/Jurilink et Image Pharma amortis sur une durée de 8 ans, égale à celle durant laquelle des avantages économiques en sont escomptés.

Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition frais inclus.

Le mali technique dégagé à l'occasion de la transmission universelle du patrimoine d'une filiale est inscrit dans les immobilisations incorporelles sur la ligne « Fonds commercial ». Le cas échéant, le mali résiduel représentatif de pertes ou « vrai » mali est comptabilisé en charges financières.

Les fonds commerciaux et mali techniques font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En application du règlement CRC n° 2004-06, les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans la valeur des immobilisations.

En application des règles définies par le règlement CRC n° 2002-10, les actifs corporels immobilisés sont dissociés en leurs composants ayant des durées d'utilisation différentes. Des biens susceptibles de faire l'objet de cet éclatement n'ont pas été identifiés.

Les amortissements sont calculés sur une base égale à leur coût d'acquisition et sur la durée de vie usuelle des immobilisations, selon les méthodes linéaire (L) ou dégressive (D) suivantes :

- Installations générales : L sur 8 ans
- Matériel informatique : L sur 2 ans
- Matériel de bureau : L sur 5 ans
- Matériel de transport : L sur 4 ans

c. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les compléments de prix d'acquisition sont évalués et constituent un élément de ce coût d'acquisition.

Par ailleurs, en application du règlement CRC n° 2004-06, les frais d'acquisition engagés antérieurement à 2006 constituent un élément du coût d'acquisition. A compter de 2006, ces frais sont étalés sur 5 ans par le biais de la constatation d'un amortissement dérogatoire, dont le point de départ est la date d'acquisition des titres.

Enfin, à la clôture de l'exercice, les valeurs des titres sont comparées aux valeurs d'utilité. La valeur d'utilité d'un titre est fonction de l'actif net corrigé des plus-values et moins values latentes, de l'évolution attendue des résultats et de l'intérêt économique de la participation pour le groupe.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition, une provision est constituée, égale à la différence entre la valeur d'utilité et le coût d'acquisition.

d. Autres immobilisations financières

Les prêts à 20 ans accordés par la société au titre de son obligation à l'effort de construction sont actualisés en fonction du taux à 10 ans des OAT.

La société a souscrit un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Les opérations effectuées pour son compte par la société de bourse signataire du contrat sont comptabilisées en immobilisations financières. Du fait de leur indisponibilité, les espèces conservées par l'intermédiaire financier constituent des créances immobilisées.

Les actions propres sont évaluées sur la base de leur cours d'acquisition.

e. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée s'il existe un risque de non recouvrement.

Le groupe externalise la gestion de ses créances clients, couvrant tant les domaines de l'assurance-crédit, que la gestion des relances et le refinancement par mobilisation de celles-ci. Elles sont cédées dans le cadre d'une convention d'affacturage. A l'exception des créances sur les clients étrangers ou implantés dans les DOM TOM, 100% des créances clients sont cédées au factor et figurent sous la rubrique « Autres créances ». Ce poste est intégralement mobilisable à l'exception d'une réserve de garantie de 2 millions d'euros.

Les dépenses engagées par le Groupe de 2003 à 2007 dans le cadre d'un programme de recherche et développement répondant aux critères d'éligibilité ont généré un crédit d'impôt recherche dont la créance correspondante est constatée à l'actif du bilan.

A titre prudentiel, une provision non déductible équivalente est dotée sur cet actif dont la consistance n'est pas définitivement acquise. Cette provision est maintenue jusqu'au terme du délai de reprise de l'administration fiscale, nonobstant les remboursements effectifs intervenus entre temps.

Enfin, une convention de comptes courants intragroupe conclue entre SQLI, société mère, et les sociétés avec lesquelles elle a directement ou indirectement des liens en capital lui conférant un pouvoir de contrôle, règle les flux de trésorerie qui résultent des liens économiques et financiers récurrents existant entre elles.

Dans ce cadre, SQLI établit un état des comptes courants et calcule les intérêts échus sur la base du solde moyen atteint au cours des semestres civils. Les échelles d'intérêts ainsi calculées sont capitalisées au dernier jour du semestre considéré.

Le taux de rémunération des comptes courants est égal à la moyenne des taux EURIBOR 12 mois, dans les limites de déductibilité fiscale admises par les législations nationales.

f. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une dépréciation est constatée. La société réalise en fin d'exercice les valeurs mobilières de placement qu'elle détient en portefeuille.

g. Trésorerie

Une convention de centralisation domestique de trésorerie de groupe a été conclue avec la Société Générale le 23 mai 2006. Ce service assure une centralisation sur SQLI, société pivot, de la trésorerie des sociétés participant à la convention.

A ce titre, les positions nettes journalières des comptes des sociétés participantes, débitrices et créditrices (agrégats nets), sont nivelées par le compte de la société pivot de trésorerie et les intérêts débiteurs et créditeurs calculés au jour le jour à partir de la position centralisée de la trésorerie du groupe.

Les taux d'intérêts appliqués sont les taux en vigueur sur le marché.

h. Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode préférentielle de l'avancement. Les prestations en cours sont valorisées au prix de vente.

Si le montant des prestations réalisées est supérieur au montant des prestations facturées, la différence constitue une facture à établir ; dans le cas contraire, elle est comptabilisée en produits constatés d'avance. Pour les projets sous traités, des facturations à recevoir des sous-traitants ou des charges d'avance sont constatées en fonction de l'avancement des projets.

Une provision pour pertes à terminaison est constituée lorsque la marge prévisionnelle du projet devient négative.

i. Autres fonds propres

SQLI a signé en 1999 avec la COFACE (Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur) un contrat d'assurance prospection pour l'implantation de sa filiale TECHMETRIX US aux Etats Unis. Les avances consenties sont remboursables de 2003 à 2007 au rythme de 25% des recettes annuelles réalisées par la filiale américaine, les avances non remboursées à l'issue de cette période étant acquises à la société.

Par suite de la dissolution de la société PROCEA (Cf. Supra), SQLI est venue aux droits d'un contrat conclu avec l'ANVAR (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche) le 30 juillet 2004 au titre duquel une aide de 360 000 € pour la conception d'une plate-forme d'intégration d'applications par les processus a été versée. Le remboursement des sommes avancées sera effectué au moyen d'annuités servies du 31 mars 2009 jusqu'au 31 mars 2012.

j. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au cours du mois de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion à ce dernier cours sont portées au bilan sur les lignes « Ecart de conversion ». Les écarts, qui résultent de la conversion des disponibilités en devises, sont portés au compte de résultat en gains et pertes de change.

k. Situation fiscale de la société au regard de l'impôt sur les sociétés

SQLI est la société tête d'un groupe fiscal comprenant à la clôture les sociétés suivantes :

- SUDISIM,
- ABCIAL,
- LNET MULTIMEDIA.

Aux termes des conventions conclues entre les filiales intégrées et la société mère, les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés comme si elle était imposée séparément et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère.

La société constate la charge d'impôt exigible. Ses crédits d'impôt recherche, famille et apprentissage sont portés en diminution de la charge d'impôt.

l. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi, couverts par des provisions, concernent les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel employé qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite. Ils ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision dans les comptes.

E Compléments d'information

Les informations sont données, sauf indication contraire, en euros.

1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31.12.2006	TUP ⁱⁱⁱ	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	31.12.2007
Logiciels	1 807 986	382 155	128 138		2 318 279
Fonds commerciaux	200 000	15 594 379	2 114 080	50 000	17 858 459
Total valeur brute	2 007 986	15 976 534	2 242 218	50 000	20 176 738
A déduire : amortissements	571 708	382 155	274 907		1 228 770
Valeur nette	1 436 278	15 594 379	1 967 311	(50 000)	18 947 968

Les malis techniques résultant des transmissions universelles des patrimoines des sociétés ASTON, PROCEA, SYSDEO sont inscrits dans la rubrique « fonds commerciaux ». Les vrais malis, pour leur part, constituent une charge financière de la période.

Ces malis ont été déterminés comme suit :

	Valeurs des titres	Capitaux propres au 30/11/2007	Malis de confusion	Ecart d'acquisitions en consolidation	Malis Techniques	Vrais malis
Titres ASTON	8 931 512	(25 088)	8 956 600	9 954 531	8 956 601	
Titres SYSDEO	4 915 207	399 714	4 515 494	4 282 413	4 282 413	233 081
Titres PROCEA	1 328 577	(419 014)	1 747 591	1 438 183	1 438 183	309 408
Total	15 175 297	(44 388)	15 219 686	15 675 128	14 677 197	542 488

Par ailleurs, SQLI a repris de SYSDEO les éléments de fonds de commerce suivants :

- Pour 323 844 €, l'activité de formation de la société NAGORA TECHNOLOGIE et de distribution des produits VISUAL WORKS, WEBSPHERE OU WEBLOGICS, ainsi que les prestations de conseil et d'assistance afférentes à la mise en place de ces produits ;

- Pour 593 340 €, le fonds de commerce de la société OBJECTIVA SA, transmis à SYSDEO par confusion de patrimoine en date du 1^{er} janvier 2005.

Enfin, les acquisitions et les cessions de fonds de commerce de la période correspondent, d'une part, aux actifs incorporels acquis de la société AMPHAZ au prix de 2 114 080 € (dont frais 78 090 €) et, d'autre part, à la réduction de 50 000 € du complément de prix dû à la société IN LOG sur l'acquisition du fonds de commerce Image Pharma.

ⁱⁱⁱ Transmissions universelles des patrimoines des sociétés ASTON, PROCEA, SYSDEO
Comptes annuels au 31 décembre 2007

2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31.12.2006	TUP	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	31.12.2007
Installations générales & agencements	525 671	37 283	163 349	16 376	709 927
Matériel de transport	4 437				4 437
Matériel de bureau & informatique	530 643	385 982	389 834		1 306 459
Mobilier	392 982	104 316	34 535		531 833
Total valeur brute	1 453 733	527 581	587 718	16 376	2 552 656
A déduire : amortissements	1 076 138	496 317	215 255	10 135	1 777 575
Valeur nette	377 595	31 264	372 463	(6 241)	775 080

3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31.12.2006	TUP	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31.12.2007
Titres de participations	23 014 054	(15 175 297)	25 774 888		33 613 645
A déduire : provisions	7 125 501		407 598		7 533 099
Valeur nette	15 888 553	(15 175 297)	25 367 290		26 080 546
Prêts	394 418	322 938	154 016	4 000	867 373
Dépôts et cautionnements	368 904	52 687	73 623	25 115	470 099
Actions propres*	67 719		200 019	184 642	83 096
Créances immobilisées ^{iv}	33 909			15 526	18 383
Total valeur brute	864 950	375 626	427 658	229 283	1 438 951
A déduire : provisions	191 017	165 005	89 910		445 932
Valeur nette	673 933	210 620	337 748	229 283	993 020
Total valeur brute	23 879 004	(14 799 671)	26 202 546	229 283	35 052 596
A déduire provisions	7 316 518	165 005	497 508		7 979 031
Valeur nette	16 562 486	(14 964 676)	25 705 038	229 283	27 073 566

Les coûts d'acquisitions des titres sur l'exercice sont les suivants :

	Coûts d'acquisitions	Compléments de prix	Frais	Total
ALCYONIX INC.	949 763	137 342	88 742	1 175 847
ALCYONIX	103 497	49 272		152 769
ICONEWEB MULTIMEDIA	3 115 000		40 861	3 155 861
URBANYS	2 000 000	500 000	129 323	2 629 323
EOZEN LUXEMBOURG	4 055 831	1 738 213	103 865	5 897 909
EOZEN BELGIUM	3 743 844	1 604 505	95 875	5 444 224
CLEAR VALUE	6 016 004	1 000 000	302 071	7 318 075
Total	19 983 939	5 029 332	760 737	25 774 008

^{iv} Espèces indisponibles du contrat de liquidité

Les dépréciations suivantes sont constatées sur les immobilisations financières :

	31.12.2006	TUP	Dotations	Reprises	31.12.2007
Titres de participations					
ABCIAL	7 047 607				7 047 607
ICONEWEB MULTIMEDIA			407 598		407 598
TECHMETRIX	47 444				47 444
SQLI ESPAGNE	30 450				30 450
Total	7 125 501		407 598		7 533 099
Prêts ⁱ	191 017	165 005	89 910		445 932
Total	7 316 518	165 005	497 508		7 979 031

ⁱ Taux des OAT à 10 ans à la clôture : 4,35% (31.12.2006 : 3,81%).

La provision constatée sur les titres ICONEWEB MULTIMEDIA correspond aux pertes enregistrées par la société depuis son intégration dans le groupe.

* Actions auto détenues

Aux termes des résolutions prises par l'assemblée générale mixte du 16 juin 2006, SQLI a engagé un programme de rachat de ses propres actions dont les objectifs, par ordre de priorité décroissant, sont : i) l'animation du marché ou de la liquidité de l'action, ii) l'achat pour la conservation et la remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, iii) l'attribution d'actions aux salariés et iv) l'annulation éventuelle de celles-ci.

Ce programme, d'une durée de dix-huit mois expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2007, stipule un prix d'achat unitaire maximum de 7 euros et un prix de vente unitaire minimum de 1 euro. Il est organisé dans le cadre d'un contrat de d'animation et de liquidité.

	31.12.2007			31.12.2006		
	Nombre d'actions	Prix unitaire	Valeur	Nombre d'actions	Prix unitaire	Valeur
Actions auto détenues au 1 ^{er} janvier	24 901	2,720	67 719	10 048	2,079	20 886
Acquisitions de la période	69 754	2,867	200 019	100 034	2,690	269 134
Cessions à la valeur de vente	-64 536	2,914	-188 085	-85 181	2,744	-233 703
Plus ou (moins) value de cession			3 443			11 402
Actions auto détenues au 31 décembre	30 119	2,759	83 096	24 901	2,720	67 719

4 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients s'élèvent à 16 117 191 € et les factures à établir à 10 610 800 €

Des dépréciations sont constatées sur les créances clients à hauteur de 676 008 €, dont celles relatives à la société TECHMETRIX INC pour 414 769 €. Des dépréciations sont également constatées sur les facturations à établir pour 119 464 €

L'échéance des créances clients est à moins d'un an.

SQLI recourt aux services d'une société d'affacturage. Les coûts de la gestion externalisée des créances clients et de leur mobilisation s'apprécient ainsi :

En milliers d'euros	2007	2006
Assurance-crédit et gestion « Clients »	201	174
Coût financier de mobilisation des créances	75	43
Total	276	217

5 AUTRES CREANCES

	Montant brut	Dépréciation	Montant net	1 an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs débiteurs	64 842		64 842	64 842	
Personnel et comptes rattachés	10 404		10 404	10 404	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81 698		81 698	81 698	
Etat, autres collectivités					
Impôt sur les sociétés	39 880		39 880	39 880	
Crédit d'impôt recherche ¹	2 141 193	1 445 176	696 017		2 141 193
TVA récupérable	1 047 879		1 047 879	1 047 879	
Acomptes de taxe professionnelle	22 291		22 291	22 291	
Groupe et associés ²	3 288 111	66 713	3 221 398	3 288 111	
Débiteurs divers					
Créances clients mobilisées ³	22 608 660		22 608 660	20 608 660	2 000 000
Refacturations Amphaz ⁴	377 069		377 069	377 069	
Divers ⁵	242 790	117 273	125 517	242 790	
Produits à recevoir	43 896		43 896	43 896	
Total	29 968 713	1 629 162	28 339 550	25 827 520	4 141 193

¹ Le crédit d'impôt recherche de SQLI s'élève sur l'exercice à 78 855 € pour une créance cumulée de 910 489 €. La rubrique comprend également les crédits d'impôt recherche des sociétés ABCIAL pour 557 864 € et LNET MULTIMEDIA pour 147 035 €, fiscalement intégrées, ainsi que ceux des sociétés ASTON pour 144 319 €, PROCEA pour 203 777 € et SYSDEO pour 177 709 € suite à la dissolution de ces sociétés. Ces actifs sont dépréciés à 100% jusqu'au terme du délai de reprise de l'administration fiscale.

² Les comptes courants des sociétés TECHMETRIX INC (39 213 €) et SQLI Espagne (27 500 €) sont intégralement dépréciés. Les produits d'intérêts des comptes courants sur l'exercice, calculés au taux de 4,40 %, se montent à 178 883 €

³ La réserve de garantie constituée chez le factor s'élève à 2 000 000 €

⁴ Conformément au contrat de cession du fonds de commerce, SQLI a facturé à AMPHAZ des encours de production pour 65 208 € et des droits à congés payés acquis par les personnels repris pour 311 861 €

⁵ 97 273 € au titre de la participation de SQLI au consortium gérant le projet européen QUALEG, entièrement dépréciés.

6 VARIATIONS DES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS

	31/12/2006	TUP	Dotations	Reprises	31/12/2007
Titres de participation	7 125 501		407 598		7 533 099
Prêts effort à la construction	191 017	165 005	89 910		445 932
Clients	480 484	164 057	158 270	7 338	795 473
Autres créances	979 005	525 805	124 352		1 629 162
Total	8 776 007	854 867	780 130	7 338	10 403 666

7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement ont été cédées le 31 décembre 2007 et rachetées le jour même. Leur coût d'acquisition correspond donc à leur valeur de marché à la clôture.

	31.12.2007	31.12.2006
Disponibilités	401 807	34 313
Parts de SICAV et de FCP monétaires et garantis	4 878 338	6 525 020
Trésorerie et équivalents au bilan	5 280 145	6 559 333

8 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges d'avance constatées au titre des affaires sous-traitées s'élèvent à 741 841 € ; celles relatives aux locations et autres charges externes abonnées à 847 419 €

9 ECARTS DE CONVERSION – ACTIF

L'écart de conversion est relatif au compte courant de la filiale TECHMETRIX INC.

10 CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 30 674 591 actions (31.12.2006 : 28 189 804) de 0,05 € chacune, d'une seule catégorie, entièrement libérées.

Analyse de la variation

La situation nette de la société avant affectation du résultat de l'exercice a varié comme suit sur la période :

	31.12.2006	Augmentations	Affectation du résultat	Résultat de la période	31.12.2007
Capital	1 409 490	124 240			1 533 730
Prime d'émission	19 630 183	5 436 999			25 067 182
Réserve légale	133 234		7 715		140 949
Report à nouveau	841 377		4 620 381		5 461 758
Bénéfice (perte)	4 628 096		(4 628 096)	5 923 694	5 923 694
Provisions réglementées	12 848	66 321			79 169
	26 655 229	5 627 560		5 923 694	38 206 482

Augmentations de capital

Au cours de l'exercice, 2 484 787 actions nouvelles ont été créées :

Le 25 avril 2007, en rémunération de l'apport de 670 235 actions de la société CLEAR VALUE pour le prix de 4 692 K€, 1 737 944 actions ont été émises au prix de 2,70 € chacune dont 1 166 633 actions sont assorties de bons donnant droit à souscrire 288 886 actions SQLI dans l'hypothèse où l'intégralité du complément de prix serait dû aux actionnaires cédants.	1 737 944
Le 28 septembre 2007, en rémunération d'un complément de prix de 104 K€ dû au titre de l'apport pur et simple du fonds de commerce Image Pharma effectué le 17 octobre 2006 par la société INLOG, il a été émis 39 607 actions au prix de 2,63 € chacune.	39 607
166 149 actions ont été souscrites par les attributaires de parts de créateur d'entreprise dans les conditions fixées par le Directoire le 25 juillet 2003, selon une autorisation accordée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2003, au prix d'exercice de 0,46 € par action.	166 149
36 859 actions ont été souscrites par les titulaires de parts de créateur d'entreprise dans les conditions fixées par les Directoires des 31 octobre et 23 septembre 2005, leur permettant de souscrire à des augmentations de capital complémentaires à celles réalisées en décembre 2003, au prix d'exercice de 0,80 € par action.	36 859
17 500 actions ont été souscrites par les attributaires de parts de créateur d'entreprise dans les conditions fixées par le Directoire le 29 mars 2004, selon une autorisation accordée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2003, au prix d'exercice de 1,219 € par action.	17 500
291 336 actions ont été souscrites par les attributaires de parts de créateur d'entreprise dans les conditions fixées par le Directoire le 29 septembre 2004, selon une autorisation accordée par l'assemblée générale mixte du 10 juin 2004, au prix d'exercice de 1,2755 € par action.	291 336
49 831 actions ont été souscrites par les attributaires de parts de créateur d'entreprise dans les conditions fixées par le Directoire le 23 septembre 2005, leur permettant de souscrire à une augmentation de capital complémentaire à celle réalisée en octobre 2005, au prix d'exercice de 2,25 € par action.	49 831
130 139 actions réservées aux salariés adhérents au plan d'épargne Groupe « PEG TESORUS » ont été créées par décision du Directoire le 10 décembre 2007 au prix d'exercice de 2,22 € par action.	130 139
15 422 actions résultant de l'exercice de stock-options attribuées par le Conseil d'administration du 27 juillet 2001, selon une autorisation donnée par les assemblées générales des 21 mars et 6 juillet 2000, ont été émises au prix d'exercice de 2,1678 € par action.	15 422
Total	2 484 787

Les statuts de la société prévoient un droit de vote double pour les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription au nominatif depuis trois ans au moins ou pour celles attribuées aux actionnaires en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient de ce droit.

Le capital et les droits de vote sont ainsi répartis :

	31.12.2007			
	Nombre d'actions	En % du capital	Nombre de droits de vote	En % de droits de vote
Jean Rouveyrol	1 734 398	5,7%	3 486 796	10,22%
AURINVEST	1 273 106	4,2%	1 273 106	3,73%
FD5	943 637	3,1%	1 887 274	5,53%
Famille Patrick Lacarrière	381 509	1,2%	381 509	1,12%
SETHI	359 091	1,2%	718 182	2,10%
Fondation de France	220 000	0,7%	220 000	0,64%
Bruno Leyssene	194 079	0,6%	386 730	1,13%
Actionnariat salarié (PEG)	288 400	0,9%	288 400	0,85%
Autres actionnaires nominatifs	2 019 625	6,6%	2 265 794	6,64%
<i>Dont salariés</i>	579 096	1,9%	619 408	1,82%
Total des actionnaires nominatifs	7 413 845	24,17%	10 889 791	31,92%
Autocontrôle	30 119	0,1%	0	0,00%
Public	23 230 627	75,7%	23 230 627	68,08%
Total	30 674 591	100,00%	34 120 418	100,00%

Instruments dilutifs

Les instruments en vie au 31 décembre sont les suivants :

		31.12.2007		31.12.2006	
		Nombre d'options ou de bons restant à exercer	Nombre d'actions potentielles	Nombre d'options ou de bons restant à exercer	Nombre d'actions potentielles
CLEAR VALUE	ABSA A	955 221	247 127		
	ABSA B	161 412	41 759		
		1 116 633	288 886	-	-
BSPCE	Plan 1			21 964	21 964
	Plan 2			1 769	1 769
	Plan 3	202 682	202 682	218 104	218 104
BCE	Plan 4	302 254	302 254	468 403	468 403
	Plan 5	17 500	17 500	35 000	35 000
	Plan 6	1 268 009	1 268 009	1 559 345	1 559 345
Total		1 790 445	1 790 445	2 304 585	2 304 585

Plans d'options et assimilés

Nature du plan	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6	Total
	Options de souscriptions			Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise			
Assemblée générale	21/03/2000	21/03/2000	21/03/2000	30/06/2003	30/06/2003	10/06/2004	
Date d'expiration des options de souscription	04/07/2007	27/11/2007	27/07/2008	24/07/2008	29/03/2009	28/09/2009	31/12/2007
Options attribuées non exercées au 31.12.2005	21 964	1 769	218 104	660 214	35 000	1 626 668	2 563 719
Attributions							-
Options caduques						-16 334	-16 334
Options exercées				-191 811	-10 000	-50 989	-252 800
Options attribuées non exercées au 31.12.2006	21 964	1 769	218 104	468 403	35 000	1 559 345	2 304 585
Attributions							
Options caduques	-21 964	-1 769					-23 733
Options exercées			-15 422	-166 149	-17 500	-291 336	-490 407
Options attribuées non exercées au 31.12.2007	-	-	202 682	302 254	17 500	1 268 009	1 790 445

Plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés et/ou des membres du Directoire

L'assemblée générale mixte du 26 juin 2006 a autorisé le Directoire, pour une période de 26 mois expirant le 25 août 2008, à procéder, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel ou des dirigeants des sociétés du Groupe, à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre dans la limite de 800 000 actions nouvelles.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans, sous la condition d'être titulaire d'un mandat social ou d'un contrat de travail, et la durée minimale de l'obligation de conservation par les bénéficiaires est de deux années supplémentaires. Elles sont accordées sans contrepartie financière.

Les caractéristiques actuelles de ces plans sont les suivantes :

	Date de décision du Directoire	Date de maturité et d'attribution	Date limite d'incessibilité	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'options accordées
(1)	30.03.2007	29.03.2009	31.03.2011	4	80 000
(2)	14.06.2007	14.06.2009	15.06.2001	28	66 123
(1)	14.06.2007	14.06.2009	15.06.2011	3	236 111
				35	382 234

(1) Pour 1/3 des actions, sans critère de performance, pour 1/3 des actions sous la condition d'une marge opérationnelle de SQLI consolidée de l'exercice 2007 supérieure ou égale à 8%, pour 1/3 des actions sous condition d'une marge opérationnelle de SQLI consolidée de l'exercice 2008 supérieure ou égale à 10%.

(2) Sans conditions de performance.

	31.12.2007 Nombre
Options attribuées au 1 ^{er} janvier	-
Attributions	382 234
Options caduques	
Options exercées	
Options attribuées au 31 décembre	382 234

Restrictions sur les capitaux propres

Les capitaux propres de SQLI doivent respecter les ratios financiers minimums imposés par la nouvelle ligne de crédit de 17,2 millions d'euros accordée en 2007. Tous ces ratios sont respectés.

11 PROVISIONS REGLEMENTEES

	31.12.2006	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31.12.2007
Frais d'acquisition des titres immobilisés	128 918 ⁱ	760 738	-128 918	760 738
Amortissements dérogatoires	12 848	93 287	26 967 ⁱⁱ	79 168
Frais restant à amortir	116 070			681 570

ⁱ Acquisition des titres PROCEA

ⁱⁱ Transmission universelle du patrimoine de PROCEA

12 AUTRES FONDS PROPRES

Les avances de 427 380 € perçues de la COFACE, définitivement acquises, ont été portées en produits exceptionnels.

13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31.12.2006	TUP	Dotations	Reprises prov. Utilisées	Reprises prov. Non utilisées	31.12.2007
Litiges prud'homaux ⁱ	40 000	40 000	30 000		40 000	70 000
Litige fournisseurs		42 500				42 500
Contrôle fiscal ⁱⁱ		63 000				63 000
Situation nette TECHMETRIX Inc	676		1 185	1 745		116
Provisions pour risques	40 676	145 500	31 185	1 745	40 000	175 616
Pertes à terminaison	27 559		30 426	27 559		30 426
Pertes de change	6 908		9 177	6 908		9 177
Locaux inoccupés		87 103			73 928	13 175
Provisions pour charges	34 467	87 103	39 603	34 467	73 928	52 778
Total	75 143	232 603	70 788	36 212	113 928	228 394

ⁱ SQLI est attrait devant le conseil de Prud'hommes par trois salariés et a provisionné le risque encouru selon les estimations de ses avocats.

ⁱⁱ Redressement de TVA notifié à la société Aston ; le redressement est contesté.

14 EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers d'euros)	31.12.2007
Une ligne de crédit autorisée, d'un montant maximum de 17,2 millions d'euros, soit au 31 décembre 2007 :	12 627
Contractée auprès d'un pool bancaire en juin et décembre 2007, destinée à refinancer l'acquisition des groupes ALCYONIX, ICONEWEB, CLEAR VALUE et OEOZEN ainsi que d'autres opérations futures de croissance externe. La levée des fonds est intervenue en juin 2007 à hauteur de 5 200 K€ et en décembre 2007 à hauteur de 7 427 K€, le surplus, soit 4 500 K€, étant mobilisable jusqu'au 31 juillet 2008. Elle porte intérêt au taux variable EURIBOR 3 mois plus 1,7 point et est remboursable en 5 échéances annuelles et consécutives d'un montant de 3 440 K€ du 18 juin 2008 au 18 juin 2012. Elle est garantie par le nantissement des actions des sociétés ALCYONIX, ICONEWEB, CLEAR VALUE et EOZEN, le nantissement du fonds de commerce de SQLI à hauteur de 1,4 million d'euros, ainsi que par des délégations à son profit des garanties de passif consenties par les vendeurs et d'une délégation du contrat d'assurance Homme-Clé. Cet emprunt comporte un certain nombre de covenants et de ratios financiers. Au 31 décembre 2007, le groupe respecte ces covenants et ratios.	
Un emprunt de 4,5 millions d'euros souscrit en 2005, auprès d'un pool bancaire, pour l'acquisition des titres de la société ASTON. D'une durée initial de 48 mois, il porte intérêt au taux variable EURIBOR 3 mois plus 2,2 points et est remboursable en 16 échéances trimestrielles hors intérêts de 281 250 € du 01/02/2006 au 01/11/2009. La dette résiduelle s'élève au 31 décembre 2007 à :	2 281
Par suite de la dissolution par transmission universelle du patrimoine de la société ASTON au profit de SQLI, il est garanti par un nantissement sur le fonds de commerce de SQLI.	
Un emprunt de 1,3 million d'euros souscrit en 2006, auprès d'un pool bancaire, dans le cadre du refinancement des acquisitions de la société PROCEA et des fonds de commerce de la société INLOG. D'une durée initiale de 48 mois, il porte intérêt au taux fixe de 5,45% et est remboursable en 16 échéances trimestrielles intérêts inclus de 90 977,88 € du 28/03/2007 au 28/12/2010. La dette résiduelle s'élève au 31 décembre 2007 à :	1 001
Il est garanti par un nantissement sur le fonds de commerce de SQLI.	
Autres emprunts	21
Total des emprunts auprès des établissements de crédit	15 929

Variations sur l'exercice et intérêts afférents :

Valeur d'origine	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/2007	Intérêts 2007
4 500 000	3 395 227		1 114 475	2 280 753	167 538
1 300 000	1 300 000		299 106	1 000 894	65 399
12 627 000		12 627 000		12 627 000	203 263
250 000	104 167		83 333	20 833	4 363
Total	4 799 394	12 627 000	1 496 914	15 929 480	440 563

Les intérêts courus non échus s'élèvent à 58 981 € (2006 : 19 756).

Echéances :

Valeur d'origine	31/12/2007	Moins d'1 an	Plus d'1 an à moins de 5 ans
4 500 000,00	2 280 753	1 130 375	1 150 378
1 300 000,00	1 000 894	315 743	685 151
250 000,00	83 333	20 833	62 500
12 627 000,00	12 627 000	2 525 400	10 101 600
Total	15 991 980	3 992 351	11 999 629

Concours bancaires courants

Ils s'élèvent à 107 740 € (intérêts courus non échus : 17 676 €).

15 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Il s'agit des comptes courants vis-à-vis de sociétés du groupe. Les intérêts pris en charges sur la période s'élèvent à 128 560 €.

16 DETTES FISCALES ET SOCIALES

	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	8 029 420	8 029 420		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 459 724	7 459 724		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	9 015 589	9 015 589		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	424 798	424 798		
Total	24 929 531	24 929 531		

17 DETTES SUR IMMOBILISATIONS

	En milliers d'euros	31.12.2007
EOZEN : selon les dispositions du protocole d'acquisition, 3 962 K€ sur les 7 800 K€ du prix ferme, sont dus aux cédants et exigibles, lors de l'approbation par l'assemblée générale de l'apport des 49% restants, au plus tard le 30 juin 2008, le complément de prix, estimé à 3 343 K€ étant exigibles par moitié en avril 2009 au titre de l'exercice civil 2008 et en avril 2010 au titre de l'exercice civil 2009, soit au total :		7 305
CLEAR VALUE : en application du protocole, un complément de prix, résultant de l'atteinte des objectifs de résultats pour l'exercice 2007, est du à certains actionnaires. D'un montant maximum de 1 million d'euros, il sera payé à hauteur de 28% en numéraire et pour le solde par l'émission de 288 886 actions SQLI		1 000
AMPHAZ : au titre du complément du prix d'acquisition du fonds de commerce acquis sur la base de 0,35 fois le montant du chiffre d'affaires pour l'exercice 2007, soit :		535
URBANYS : aux termes du protocole conclu avec les cédants, un complément de prix, fonction de l'atteinte d'objectifs pour 2008 et 2009 (croissance du chiffre d'affaires et niveaux de résultats) pourrait donner lieu à paiement de la part de SQLI. Les évaluations ont conduit à estimer un complément de prix pour :		500
ALCYONIX : un complément de prix résultant de l'atteinte des objectifs de résultats pour l'exercice 2007 est du, par SQLI, aux actionnaires cédants et est payable, au plus tard, le 30 juin 2008 pour :		187
Autres fournisseurs d'immobilisations		209
Soit au total		9 736

18 AUTRES DETTES

Elles correspondent notamment aux remises arrièrées calculées pour 653 657 € à l'issue de l'exercice 2007.

19 CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES DETTES

	31.12.2006	TUP	Variations	31.12.2007
Intérêts courus non échus	31 746		44 911	76 657
Fournisseurs et comptes rattachés	879 628	861	406 514	1 287 003
Dettes sociales :				
Provision pour droits à congés payés ⁱ	3 936 394		1 246 494	5 182 888
RTT et prime de vacances ⁱ	213 233		60 662	273 895
Primes et commissions variables ⁱ	1 527 493		16 292	1 543 785
Autres charges de personnel	80 472		45 794	126 266
Taxe sur les handicapés	258 024		81 264	339 288
FPC, TA, effort à la construction ⁱⁱ	572 160	55 278	154 624	782 062
Dettes fiscales :				
TVTS	28 626	2 233	(449)	30 410
Contribution de solidarité	112 835	8 600	30 293	151 728
Taxe professionnelle	401 574	520	(181 929)	220 165
Taxes foncières	6 000		16 500	22 500
Jetons de présence			28 000	28 000
Total	8 048 184	67 492	1 948 970	10 064 646

ⁱ Charges sociales incluses

ⁱⁱ Pour la part versée sous forme de subvention (1/9)

20 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il s'agit des prestations facturées d'avance, dont 3 776 772 € au titre des projets au forfait.

21 ECARTS DE CONVERSION - PASSIF

Un gain latent a été constaté sur le compte courant avec SQLI Suisse.

22 CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	France	Union européenne	Hors union européenne	31/12/2007	31/12/2006
Projets	86 348	315	597	87 260	70 325
Formation	3 198	41	47	3 285	2 783
Conseil	3 226			3 226	1 250
Maintenance	638			638	154
Total	93 409	356	644	94 409	74 512

23 AUTRES PRODUITS

Ils correspondent principalement aux refacturations à destination des filiales en application des conventions de groupe : prix de transfert, facturation des services centraux, contrats de licences de technologie et de marque signés avec SQLI SUISSE.

24 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux éléments en sont les suivants (en milliers d'euros) :

	2007	2006
- Matières non stockées	352	260
- Sous-traitance	10 988	8 824
- Redevances de crédits baux	72	104
- Locations et charges locatives	3 968	3 125
- Locations gérance ^v	615	580
- Entretien et réparations	342	285
- Primes d'assurances	286	201
- Personnel extérieur à l'entreprise	201	98

^v SUDISIM, ABCIAL et ASTON

- Honoraires	1 110	939
- Publicité, relations extérieures	331	262
- Déplacements, missions et réceptions	1 836	1 357
- Frais postaux et de télécommunications	586	475
- Services bancaires	372	73
- Autres	353	235
Total	21 412	16 818

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 165 047 € (2006 : 131 650 €).

25 IMPOTS ET TAXES

Les principaux éléments en sont les suivants (en milliers d'euros) :

	2007	2006
- Taxe d'apprentissage	297	113
- Formation professionnelle continue	520	446
- Taxe professionnelle	1 165	939
- Taxes foncières	164	127
- Taxes sur les véhicules de tourisme	117	119
- Contribution sociale de solidarité	143	113
- Contributions handicapés	339	258
- Autres	120	158
Total	2 865	2 273

26 RESULTAT FINANCIER

	31/12/2007	31/12/2006
Produits financiers		
Intérêts sur comptes courants	178 883	74 725
Swap de taux	28 503	981
Produits de cessions de VMP ⁱ	151 316	143 359
Gains de change	83	573
Reprises de provisions	8 654	416 404
Total	367 439	636 042
Charges financières		
Intérêts d'emprunts	444 993	208 776
Intérêts sur comptes courants	128 560	95 077
Intérêts sur financement factor	74 893	42 754
Swap de taux		14 990
Différences de change	9 047	5 816
Malis de confusion	542 489	
Pertes sur cessions de VMP	4 460	4 700
Pertes CARI		410 781
Divers	3 920	11 880
Dotations aux provisions ⁱⁱ	516 160	70 275
Total	1 724 521	865 049
Résultat financier	(1 357 083)	(229 007)

ⁱ Dont produits nets sur cessions d'actions propres : 11 605 €

ⁱⁱ Dont sur titres de participations et comptes courants 426 250 € et actualisations des prêts relatifs à l'effort à la construction 89 910 €

27 EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

SQLI est peu exposée au risque de change car la société réalise l'essentiel de son activité en France et facture ses prestations en euros. Ses positions en devises aux cours de clôture sont les suivantes :

	USD	CHF	DH
Actifs	68 551	104 032	315 693
Passifs	(23 104)	(1 859 314)	(443 548)
Positions nettes avant gestion	45 447	(1 755 282)	(127 855)
Positions hors bilan			
Positions nettes après gestion	45 447	(1 755 282)	(127 855)

28 EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX

Règles de couvertures en matière de risque de taux

La société a contracté en 2005 une couverture de taux pour se protéger des fluctuations des taux variables sur la durée de remboursement de son emprunt de 4,5 millions d'euros. La société a opté pour un collar c'est-à-dire la combinaison d'un cap et d'un floor. Le cap doit protéger la société d'une variation du taux via la fixation d'un taux plafond ; à l'inverse, le floor fixe un taux plancher.

De plus en 2007, SQLI a contracté une couverture de taux pour se protéger des fluctuations des taux variables sur la durée de remboursement de son emprunt de 17,2 millions d'euros. La société a opté pour un taux fixe.

Instruments dérivés de couverture

Les conditions des instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2007, sont les suivantes :

Date de commencement	Ligne de crédit de 17,5 M €			Ligne de crédit de 4,5 M €
	31/12/2007	21/06/2007	21/06/2007	07/11/2005
Payeur des taux variables	BNP	Société Générale	Société Générale	Société Générale
Taux variable		EURIBOR 3 MOIS		EURIBOR 12 MOIS
Taux fixe/variable pour				Minimum : 2,15%
SQLI	4,58%	4,60%	4,60%	Maximum : 3,08%
Montants notionnels couverts au 31 décembre :				
2007	4 200	5 200	7 800	2 500
2008	3 360	4 160	6 240	
2009	2 520	3 120	4 680	
2010	1 680	2 080	3 120	
2011	840	1 040	1 560	

29 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2007	31/12/2006
Produits exceptionnels		
Avances Coface	427 380	
Reprises sur amortissements dérogatoires ⁱ	26 967	
Total	454 347	
Charges exceptionnelles		
VNC des immobilisations cédées	6 242	
Dotations aux amortissements dérogatoires ⁱ	93 287	12 848
Dotations aux provisions ⁱⁱ	78 855	83 926
Divers	96	1 529
Total	178 480	98 303
Résultat exceptionnel	275 867	(98 303)

ⁱ Amortissement des frais d'acquisition immobilisés des titres de participation

ⁱⁱ Dépréciation du crédit d'impôt recherche

30 VENTILATION DES DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS

	Dotations	Reprises
Litiges	30 000	40 000
Clients	158 270	7 338
Autres créances	37 207	
Pertes à terminaison	30 426	27 559
Restructuration		73 928
	Exploitation	255 903
	255 903	148 825
Compte courant TECHMETRIX INC	8 290	
Situation nette négative TECHMETRIX INC	1 185	1 745
Titres ICONEWEB MULTIMEDIA	407 598	
Prêts effort à la construction	89 910	
Pertes de change	9 177	6 908
	Financier	8 653
	516 160	8 653
Amortissements dérogatoires	93 287	26 967
Crédit d'impôt recherche	78 855	
	Exceptionnel	26 967
	172 142	26 967
	Total	184 445
	944 205	184 445

31 IMPOT SUR LES SOCIETES

Le bénéfice imposable de la société s'élève à 7 051 991 €. Après intégration du résultat fiscal de SUDISIM (100 356 €) et prise en compte du déficit de la société LNET MULTIMEDIA (291 526), le résultat imposable du groupe avant imputation des déficits reportables s'élève à 6 860 720 €. Après imputation des déficits reportables (6 834 074 €), le résultat imposable du groupe est égal à 26 647 €, générant un impôt de 8 882 €.

En application de la convention d'intégration fiscale signée entre SUDISIM et SQLI, celle-ci est titulaire sur sa filiale d'une créance d'impôt de 33 452 € portée en compte courant.

A ces éléments, s'ajoutent un crédit d'impôt recherche pour 78 855 € et des crédits d'impôt famille et apprentissage pour 39 880 €.

32 VARIATION DE LA SITUATION FISCALE LATENTE

	31/12/2006		Variations		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. Décalages certains ou éventuels						
Amortissements dérogatoires		12 848	26 967	93 287		79 169
II. Charges non déductibles temporairement						
A déduire l'année suivante :						
Charges à payer N	130 286		164 986	130 286	164 986	
Ecart conversion actif		6 908	6 908	9 177		9 177
Ecart conversion Passif	53 563		86 988	53 563	86 988	
Total	183 849	19 756	285 849	286 313	251 974	88 346
III. Eléments à imputer						
Déficits reportables fiscalement	5 468 754		1 365 320 ⁱ	6 834 074		
Moins values à long terme	2 091 862		407 598		2 499 460	
	7 560 616		1 772 918	6 834 074	2 499 460	

ⁱ Déficits reportables SYSDEO & PROCEA

33 TRANSFERT DE CHARGES

Nature des transferts	Montants
Avantages en nature	153 556
Indemnités d'assurance	22 211
Ristourne fournisseurs	6 011
Indemnités d'occupation	48 895
Indemnités de séminaire	3 000
Indemnités de participation à des travaux	24 970
Total	258 644

34 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Eléments concernant les entreprises liées et les participations		
POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	33 613 645	-
Clients	3 319 621	-
Avances en comptes courants	3 268 979	-
Fournisseurs	621 018	-
Dettes de comptes courants	5 059 784	-
Produits financiers de participation	178 883	-
Charges financières	128 560	-

35 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En euros	31.12.2007			31.12.2006		
	Total	Organes		Total	Organes	
		Direction	Surveillance		Direction	Surveillance
Engagements financiers	150 000			150 000		
Rémunérations allouées	629 326	617 335	11 990	438 314	426 058	12 256
Jetons de présence	28 000		28 000	25 000		25 000

36 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société, dans le cadre de ses activités, est amenée à prendre un certain nombre d'engagements. Les principaux engagements hors bilan sont listés ci-après.

Engagements reçus

Les cédants de la société URBANYS ont accordé à SQLI une garantie d'actif et de passif limitée à 15% du prix d'acquisition (complément de prix inclus), elle-même contre garantie par une garantie à première demande de la Banque HSBC d'un montant de 120 K€, libérable par tranche d'un tiers les 24 novembre 2008, 2009 et 2010.

Les anciens actionnaires du groupe EOZEN ont accordé à SQLI une garantie d'actif et de passif, avec un seuil de déclenchement de 50 K€ limitée à 25% du prix d'acquisition (complément de prix inclus), elle-même contre garantie par le nantissement des actions SQLI futures à émettre, ou si l'apport ne se réalisait pas pour le 30 juin 2008 par une garantie à première demande.

Les actionnaires du groupe ICONWEB ont accordé à SQLI une garantie d'actif et de passif, comportant un seuil de déclenchement de 70 K€, une franchise de 40 K€, limitée à 2 025 K€ augmenté de l'éventuel complément de prix. Aucune contre garantie n'a été accordée par les cédants, à l'exception de la possibilité pour SQLI de retenir tout ou partie du ou des compléments de prix.

Les cédants du groupe CLEAR VALUE ont accordé à SQLI, jusqu'au 24 avril 2010 une garantie d'actif et de passif non solidaire, comportant un seuil de déclenchement et de franchise de 75 K€, limitée à un maximum compris entre 196 K€ et 600 K€ suivant le cours de bourse des actions SQLI.

Les actionnaires vendeurs du groupe ALCYONIX ont accordé à SQLI, jusqu'au 30 octobre 2009^{vi} une garantie d'actif et de passif solidaire, au delà d'un seuil de déclenchement et de franchise de 20 K€ et limitée à 300 K. A titre de garantie de cet engagement, une fraction du prix d'acquisition, soit la somme de 149 K€ a été séquestrée auprès de l'Ordre des Avocats de Paris.

Des assurances homme clef ont été souscrites sur la tête du président du Directoire au profit de la société pour un montant garanti de 1.100.000 € et de 3.057.000 € ; ces montants s'ils étaient perçus seraient affectés au remboursement anticipé des emprunts bancaires souscrits.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Dans le cadre des lignes de crédit de 17,2 et 4,5 millions d'euros accordées par Société Générale, BNP Paribas, Palatine et Neuflyze OBC Entreprise, SQLI a nanti, à leur profit :

- 859 265 actions de la société CLEAR VALUE,
- 8 880 actions de la société URBANYS,
- 92 718 actions de la société ICONWEB MULTIMEDIA,
- 51% des titres EOZEN SA et 4 080 actions EOZEN Belgium,
- le fonds de commerce de SQLI à hauteur de 1,4 million euros.

Par ailleurs, les garanties de passif accordées par les cédants des sociétés URBANYS et EOZEN font l'objet d'une délégation de paiement au profit du pool bancaire.

Dans le cadre de la ligne de crédit de 1,3 million d'euros accordée par BNP Paribas et Société Générale, SQLI a nanti, à leur profit le fonds de commerce d'INLOG.

Autres engagements

La société SQLI a annoncé son intention de lancer la construction d'une plate-forme Offshore sur le campus technologique de l'université Mohammed Ier à Oujda. L'université fournirait le terrain à titre gracieux et SQLI aurait à financer la construction d'un immeuble pour un montant de l'ordre de 500 K€ pour une première tranche d'environ 1500 m².

Compte tenu des modifications législatives intervenues, la fixation de l'indemnité prévue par le Conseil de surveillance du 1^{er} octobre 2002 en faveur de Messieurs Y. El Mir et B. Leyssene, à hauteur pour chacun d'entre eux de 75 K€, en cas de révocation de leur mandat de membre du Directoire a été, aux termes d'une décision du conseil de surveillance en date du 27 mars 2008, repoussée au Conseil de surveillance devant se tenir le 23 avril 2008.

Lignes de crédit confirmées et non utilisées

Le Groupe dispose, au 31 décembre 2007, des lignes de crédit confirmées et non utilisées suivantes :

- 1 000 K€, sous forme de découvert bancaire auprès de la Société Générale,
- 1 000 K€, sous forme de découvert bancaire auprès de la Banque Palatine,
- 4 573 K€, sous forme de tirage disponible sur la ligne de crédit de 17,2 millions d'euros accordé par le pool bancaire composé de Société Générale, BNP Paribas, Palatine et Neuflyze OBC Entreprise.

^{vi} Sauf en matière fiscale, parafiscale, douanière ou sociale ou le délai est égal au délai de prescription augmenté d'un mois.

37 CREDITS BAUX

Les matériels informatiques sont amortis en mode linéaire sur une durée de 5 ans et les matériels de transport en mode linéaire sur une durée comprise entre 3 et 5 ans.

Immobilisations en crédit bail				
Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	cumulées	
Matériel informatique	461 055	53 939	367 323	93 732
Matériel de transport	75 579	10 770	72 070	3 509
Totaux	536 634	64 709	439 393	97 241

Engagements de crédit bail							
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer ^{vii}				Prix d'achat résiduel ^{viii}
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	De plus 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total à payer	
Matériel informatique	63 889	481 644	7 937			7 937	1 977
Matériel de transport	10 110	61 239	3 390			3 390	6 319
Totaux	73 999	542 883	11 327			11 327	8 296

38 EFFECTIF MOYEN

Catégories	31/12/2007	31/12/2006
Cadres	1 083	749
Agents de maîtrise, techniciens	41	24
Stagiaires	20	13
Apprentis	12	11
Total	1 156	797

39 AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Les avantages postérieurs à l'emploi, non couverts par des provisions, concernent les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite. Les calculs sont effectués sur la base des hypothèses suivantes :

- l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans ;
- le taux annuel de revalorisation des salaires est calculé par tranche d'âge sur la base des taux constatés sur le groupe en 2007 : de 5,9% (de 20 à 30 ans), à 4,0% (de 31 à 40 ans), 4,3% (de 41 à 50 ans), 1,5% (de 51 à 60 ans) puis constant ;
- le taux d'actualisation retenu est de 4% ;
- les taux de turnover par tranche d'âge sont ceux constatés en 2007 sur le groupe : ils oscillent entre 12,4% pour les 20-24 ans à 24,6% pour les 30-34 ans ;
- l'engagement du groupe vis-à-vis de ses salariés est majoré de 46,5% de charges sociales.

L'engagement est évalué à la clôture 223 K€, charges sociales incluses.

40 DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Le nombre d'heures correspondant aux droits acquis à la clôture de l'exercice s'élève à 54 235 (2006 : 33 899).

^{vii} Y compris part variable et en cas d'exercice de la promesse unilatérale de vente

^{viii} En cas d'exercice de la promesse unilatérale de vente

41 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	%	Capital (i)	Capitaux propres autres que le capital social (i)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés	Résultat du dernier exercice	Notes
				Brute	Nette					
Filiales (détenues à plus de 50%)										
France										
SUDISIM	99,95	182 939	352 974	233 088	233 088	33 452			65 691	
ABCIAL	99,63	37 000	166 550	7 237 949	190 341	7 130			77 180	
LNET MULTIMEDIA	100,00	14 620	-583 676	200 006	200 006	668 183			-310 755	
CLEAR VALUE SAS	100,00	85 928	3 228 562	7 318 075	7 318 075				-155 382	
CLEAR VALUE FRANCE SAS	100,00	38 120	1 438 879			641 460			900 423	Détenue par Clear Value Int.
APPIA CONSULTING SAS	100,00	37 000	46 286			101 421			38 270	Détenue par Clear Value sas
ALCYONIX FRANCE	100,00	30 000	144 221	152 769	152 769				91 709	
ICONEWEB MULTIMEDIA	100,00	278 184	70 049	3 155 861	2 748 264				-180 195	
URBANYS	100,00	44 450	587 939	2 629 323	2 629 323				169 763	
EASYLINK	100,00	7 500	14 382						-1 294	Détenue par Urbanys
EOZEN FRANCE	51,00	38 500	72 601						-56 923	Détenue par Eozen sa
Total I		794 241	5 538 768	20 927 073	13 471 867	1 451 646			638 486	
Etranger										
SQLI SUISSE (CHF)	99,80	60 434	3 282 853	62 871	62 871				516 641	
SQLI MAROC (DH)	99,87	44 078	214 046	27 827	27 827	508 732			-149 658	
SQLI Espagne €	99,84	30 500	-58 000	30 450	30 450	27 500			0	
CLEAR VALUE INTERNATIONAL €	100,00	93 000	514 473			752 276			40 848	Détenue par Clear Value sas
ALCYONIX INC. (CAD)	100,00	69	-33 920	1 175 847	1 175 847	474 612			75 476	
ICONEWEB MULTIMEDIA MAROC (DH)	100,00	17 631	-38 595			15 000			-24 084	Détenue par Iconeweb Multimédia
EOZEN BELGIUM €	51,00	62 500	1 522 278	5 444 224	5 444 224				517 540	
EOZEN SA €	51,00	124 000	2 314 377	5 897 909	5 897 909				252 844	
EOZEN SINGAPORE (SGD)	51,00	7 296	0						40 695	Détenue par Eozen Sa
TECHMETRIX INC (USD)	97,50	33 965	-524 191	47 444	0	39 213			-58 812	
Total II		473 473	7 193 321	12 686 572	12 639 128	1 817 333			1 211 490	
Total		1 267 714	12 732 089	33 613 645	26 110 996	3 268 979			1 849 976	

(i) Les informations relatives aux filiales à l'étranger sont données en euros. Le cours du change est celui du 31 décembre.